



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 8 avril 2025 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Madame Sandy Bouvier	Parent
Madame Clara Levacher	Parent
Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur
Monsieur Éric Bossé	Membre de la communauté

ABSENCES :

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Clara Levacher que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 24/25 - 031

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 AVRIL 2025

Il est proposé par Joelle Bergeron que le mot de la direction soit traité en premier.

CÉ - 24/25 - 032

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

5. PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2025 (ADOPTION ET SUIVI)

Il est proposé par Joelle Bergeron, et résolu :
QUE le procès-verbal du 4 février soit adopté tel quel.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ - 24/25 - 033

9. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

- d. Pas de développement quant au service de surveillance conjoint avec l'école Notre-Dame-des-Érables.

Cependant, nous avons accordé à une famille d'utiliser le service d'ici la fin de l'année scolaire car ils ont perdu le droit à l'autobus en cours d'année. Cela permettra de faire un essai.

Organisation scolaire 2025-2026

- Il y aura 3 groupes au primaire l'an prochain.
- 2 surveillants seront engagés pour la surveillance du dîner dès la prochaine année scolaire et cette mesure sera permanente.

6. POINTS SPÉCIFIQUES AUX TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ;

- a. Il est proposé par Caroline Beaupré que les critères de sélection des directions soient les suivants :

Assure le leadership dans l'actualisation du projet éducatif
Suscite l'adhésion, rallie et mobilise les équipes de travail et les partenaires autour du projet éducatif
Partage une vision claire et est cohérent dans ses décisions
Répond aux besoins des élèves
Développe et maintient des relations de collaboration avec les parents et les partenaires
S'adapte et gère le changement
Prioriser el travail en collégialité
Le C.É. manifeste l'importance d'une stabilité à la direction
Respecter la dynamique des petits milieux

CÉ - 24/25 - 034

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. Il est proposé par Clara Levacher, appuyée de Caroline Beaupré, de soumettre les demandes suivantes au MAO :



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT

Centre
de services scolaire
des Sommets
Québec

No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

- Aménagement des casiers au gymnase afin d'atteindre une capacité d'accueil de 60 élèves (construction de nouveaux logements)
- Aménagement de la nouvelle classe (EPI et espaces de travail)
- Réaménagement d'espaces de rangement en lien avec l'aménagement de la nouvelle classe (service de surveillance, instruments de musique, matériel de sciences)
- Zones d'ombre dans la cour (par exemple, arbre, gazebo) pour maximiser les possibilités d'enseignement à l'extérieur (étant donné la grandeur du local de classe)
- Élargir l'espace de stationnement pour assurer son utilisation (vente de la maison voisine qui permettrait un droit de passage)
- Urinoirs trop haut/non utilisés par les petits : Remplacement par des cabines de toilettes
- Aménagement d'une nouvelle étagère pour le déplacement de la bibliothèque

CÉ - 24/25 - 035

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- c. Il est proposé par Clara Levacher d'autoriser l'équipe-école à revoir le logo de l'école en collaboration avec les élèves et un partenaire externe. Il doit tenir compte du projet éducatif et des valeurs de l'école. Une proposition de 4 choix de logos sera présentée au conseil d'établissement afin que les membres puissent se prononcer sur le choix final.

CÉ - 24/25 - 036

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. POINTS D'INFORMATIONS ;

- a. Il est proposé par Annie Dufour que les services de Studio Vicky soient choisis pour la photographie scolaire de 2025-2026.

CÉ - 24/25 - 037

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- b. Le nouveau point de service pour les élèves en difficulté de notre secteur sera Magog.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT

Centre
de services scolaire
des Sommets
Québec

No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

8. DOSSIERS RÉCURRENTS ;

- a. L'activité de fin d'année est présentée à titre informatif, afin d'informer les parents en vue d'une approbation officielle lors de la prochaine rencontre :

Journée à la plage du Lac Fraser suivi d'un souper avec les familles, un coucher/camping à l'école.

- b. Il est proposé par Clara Levacher d'accepter les dons suivants :

- 270 \$ de la part de la Caisse Desjardins pour le projet de sacs à dos de randonnée pour les élèves
- 450 \$ de la part de la Société de sauvetage pour la participation à l'activité « Nager pour survivre » (2 sorties à la piscine)

CÉ - 24/25 - 038

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Clara Levacher d'autoriser l'envoi de la lettre d'appel aux dons composée par Émilie Carrier, enseignante, avec des modifications.

CÉ - 24/25 - 039

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

9. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

- a. Clara Levacher mentionne que la soirée du Yéti était une belle soirée ! On pouvait voir que les enfants étaient fiers de leur école. L'équipe-école souligne la participation des élèves dans l'organisation de la soirée, surtout dans le contexte météorologique.
- b. Éric Bossé mentionne à nouveau l'implication de la municipalité.
- c. Les membres du personnel mentionnent que les prochaines semaines seront chargées en activités/sorties et que nous avons une belle équipe-école même s'il y a plus d'adultes qu'avant.

10. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

CÉ - 24/25 – 040

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Annie Dufour et résolu que la séance soit levée à 20h22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président du conseil d'établissement

Benoit Bertholet, directeur